

VCBE

société par actions simplifiée
au capital de deux mille (2000) euros
siège social : 212 SUBIGNA 20600 BASTIA
en cours d'immatriculation
(la "Société")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Bruno Matteo Emmanuelli, associé, demeurant au [REDACTED], a souscrit 10000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de mille (1000€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de mille (1000) euros.

Vincent François Émile Calendini, associé, demeurant au [REDACTED], a souscrit 10000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de mille (1000) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de mille (1000) euros.

Les vingt mille (20000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de deux mille (2000) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale de Maître Quentin Fourez, située 1, place Maréchal Gallieni - 27500 Pont-Audemer.

Fait à BASTIA, le

17/08/2026

bruno emmanuelli

Monsieur Bruno Emmanuelli
Associé et Président

vincent calendini

Monsieur Vincent Calendini

Associé